

Les régions d'Europe vont avoir la parole

UN VÉRITABLE ENJEU
POUR LES RÉGIONS



J.P. Sueur

Maastricht innove avec la création d'un Comité des régions : Jean-Pierre Sueur, le Secrétaire d'Etat aux Collectivités locales a été chargé de la composition de la délégation française qui comptera 24 membres.

Le volet région de Maastricht est un peu passé inaperçu durant la campagne électorale. Pourtant le traité donne pour la première fois la parole aux collectivités locales européennes. Certes cette avancée n'a pas porté de la monnaie unique ou de la citoyenneté. Il n'empêche qu'en créant un Comité des régions d'Europe, Maastricht mettra encore plus nos « élus de base » au contact de Bruxelles. Comme l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-uni, la France disposera de 24 représentants à ce Comité qui comprendra au total 198 membres. Un Comité qui sera habilité à émettre des avis sur l'éducation, la culture, la santé, les réseaux transeuropéens et les actions de la Communauté en

faveur des régions les moins prospères. Déjà les régions françaises à l'instar de leurs homologues allemandes ou espagnoles ont installé des bureaux de représentation à Bruxelles. En novembre la région Centre inaugurera le sien. Ce Comité des régions, si Maastricht est ratifié, renforcera alors ce jeu de relais d'informations, de lobbying entre les institutions communautaires et les collectivités locales. Reste à désigner les 24 représentants français. Au sein du gouvernement français c'est Jean-Pierre Sueur, le Secrétaire d'Etat chargé des Collectivités Locales qui a logiquement été chargé de mettre sur pied cette « délégation ». Le maire d'Orléans nous explique où en est le dossier.

- Comment sont désignés les 24 membres français des collectivités locales qui représenteront la France au Comité des régions ?

Ces 24 membres sont désignés sur proposition du gouvernement français par le Conseil européen, statuant à l'unanimité. Au moment où on dit ici et là que l'Europe c'est la technocratie, il est très important que l'on donne plus de pouvoir, notamment par ce Comité des régions, aux élus locaux. En effet ce Comité des régions comptera des élus des collectivités régionales et locales selon le texte du traité. Cette instance sera consultée sur tout ce qui concerne l'Europe des régions, la vie locale, la décentralisation.

- Votre Secrétariat d'Etat aux Collectivités Locales a été chargé de la composition de cette « délégation française » au Comité. Où en êtes-vous ?

Il y a actuellement débat. La position du gouvernement est de répartir équitablement entre les représentants des régions, des départements et des communes, avec huit représentants pour chacune de ces collectivités. M. Jacques Blanc, président de l'Association des Présidents de Conseils

régionaux, est venu me voir et m'a fait part de son désaccord sur cette répartition. Il souhaite pour sa part que la place des régions soit majorée. J'ai dit à M. Blanc que je ferai part au Premier ministre de son appréciation. Nous allons à nouveau réfléchir à cette question au sein du gouvernement avant de prendre une position définitive d'ici quelques semaines.

- Quand on sait que mise à part deux, les régions sont classées à droite, la négociation n'est-elle pas aussi politique ?

Je ne crois pas que ce soit d'abord un enjeu politique. C'est une question de conception de la décentralisation. Les représentants des régions souhaitent que celles-ci aient le haut du pavé. Or la décentralisation a été faite chez nous de telle manière que les départements et les communes jouent un rôle important. Pour l'heure cette question n'est pas tranchée. Hormis celles des Conseils régionaux les réactions ont été positives. J'achève la consultation. Lorsqu'elle sera terminée, je présenterai un bilan au Premier Ministre.

- Vous parlez d'avancée démocratique avec ce Comité des régions, mais il n'aura

qu'un rôle consultatif. Ne sera-t-il pas en fait qu'une assemblée fantôme ?

Ce qui est important dans ce traité de Maastricht, c'est qu'il va donner du pouvoir au politique et donc aux représentants élus, c'est à dire aux gouvernements, aux parlements nationaux et au Parlement européen. La Commission verra son pouvoir reculer. A tout ceux qui ont peur de la technocratie, je dis que c'est une raison de plus pour voter oui. Jusqu'à présent l'Europe était un géant économique mais un nain politique. Quant à ce Comité des régions il a un rôle consultatif c'est vrai mais il ne peut pas en être autrement. Sinon on nous dirait alors que l'Europe bafoue les Etats. Si on faisait l'Europe des régions en passant au dessus de la dimension nationale, là nous pourrions encourir ces reproches. Ça n'est pas le cas.

Je vois beaucoup d'élus qui semblent accorder beaucoup d'importance à siéger dans ce Comité des régions... J'en conclus que ces élus voient dans ce Comité un véritable enjeu.

Propos recueillis par
Christian SIDAULT.